

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'ELEVE

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

Je soussigné(e)

Nom :Mols

Prénom : Lilou.....

Tél :06 51 14 87 06.....

.....

Inscrit(e) en : 3e année d'architecture d'intérieur

Etablissement : École nationale supérieur des arts décoratifs de Paris

pour l'année 2023/2024,

déclare que la situation financière telle que décrite dans mon dossier initial est inchangée.

J'ai déjà bénéficié de la bourse Vallet pour des années universitaires suivantes :

-2021-2022
-2022-2023
-
-

Signature de l'étudiant : *Lilou Mols* Date : 14 juillet 2023

Précédée de la mention : "J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus"

Rappel au sujet de la lettre de motivation :

La lettre de motivation doit décrire votre situation personnelle, l'état d'avancement de vos études et de votre projet professionnel ainsi que les actions mises en place ou envisagées en

vue de leur réalisation, les opportunités et obstacles rencontrés depuis votre première candidature à la bourse Vallet.